DE LA RÉPÉTITION À L'ÉCRIT

Le mot *répétition* renvoie aujourd'hui à deux langages : celui de l'école primaire dénonce un *défaut* et y remédie en faisant travailler sur des listes de mots (synonymes, équivalents variés, hyperonymes ...). Dans le même sens, le souci d'éviter les reprises défectueuses conduit les auteurs de manuels à varier les tours et les dénominations, au risque de compromettre la facilité de lecture. Au contraire, dans les lycées, on aborde certaines formes de répétition comme des *procédés de séduction* utilisés par des auteurs sûrs de leur art[1]. Cette coupure correspond à des fonctions sociales différentes : l'école de base est aux prises avec une urgence, enseigner le français courant, accroître notamment le stock de mots des élèves, lutter contre les impropriétés. La chasse aux redites s'articule à des exercices de vocabulaire et à un travail relativement encyclopédique sur les propriétés du référent. Le lycée est réservé à une petite élite, seule invitée à pratiquer l'art d'orner les pensées.

Ces usages presque incompatibles du terme de *répétition*[2] reconduisent sous une forme actuelle une répartition ancienne qui fait désigner du même mot la faute pourchassée en grammaire et la figure étudiée en rhétorique.

Pourtant les pratiques de l'école primaire — nous le verrons — doivent plus qu'il n'y paraît au modèle rhétorique. L'enseignement élémentaire hérite aussi de la tradition de la *varietas* que les Français ont poussée jusqu'au scrupule. D'autre part, le souci d'une désignation appropriée des référents a trouvé des justificatifs dans l'évolution des conceptions rhétoriques au cours du XVIII[e] siècle. On sait comment y ont contribué l'abbé Gabriel Girard (1736) analysant des pseudo-synonymes pour faire

1. Cf. par exemple, le tome II de la récente grammaire d'H. BONNARD (1981), *Procédés annexes d'expression, stylistique, rhétorique, poétique*, Paris, Magnard.

2. Ce caractère ambigu se retrouve dans toutes les figures.

apparaître leur différence ou Condillac et son idéal de style clair[3] : ces penseurs élaborent une *conception fonctionnaliste* du style encore aujourd'hui à la base du travail d'écriture à l'école élémentaire. Or, il me semble que l'évolution des théories de la répétition rhétorique participe de ce changement : entre le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècles, on a déconstruit un art de la forme brillante valorisée pour elle-même et qui reposait entre autres sur la répétition, ses rythmes et ses chiasmes, pour lui substituer une discipline du discours transparent. Certaines techniques de répétition restent recommandées dans quelques types de discours nettement caractérisés, par exemple l'art oratoire. Mais les autres genres excluent les redites sauf dans un cas, lorsqu'on peut les motiver par les *passions* du locuteur ou des personnages qu'il met en scène, c'est-à-dire lorsqu'on peut les *justifier* par la *nature*.

1. NETTETÉ ET VARIÉTÉ

La tension entre exactitude et variété, qui nous semble caractériser notre système d'enseignement dès l'inculcation des rudiments, a sa source dans des pratiques antérieures, certes profondément différentes, puisqu'elles concernaient une élite imprégnée de modèles classiques, mais qui ont installé dans l'exercice de la langue écrite ces normes à la fois contradictoires et associées. On montrera plus loin que le souci de structurer la phrase et d'établir le sens des mots, si marqué dans les écrits de Vaugelas, répond à un principe de *netteté* qui conduit à tolérer les répétitions lexicales. Au contraire, chez Bouhours, l'exigence de *variété* devient première. Dès lors, les puristes ne cessent de pourchasser les redites. Parallèlement, les *rationalistes* (Lamy, Condillac) réfléchissent sur les conditions qui permettent à un langage transparent de représenter au mieux la pensée. Or ces courants opposés trouvent une sorte d'unité dans la réinterprétation de l'exigence de variété : les répétitions seraient le signe

3. L'ouvrage de GIRARD est le *Traité des synonymes françois, leurs différentes significations et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse.* Les conceptions rhétoriques de Condillac sont exposées dans l'Art d'Écrire, *Cours d'Études pour l'instruction du Prince de Parme* (1775), rééd. établie par G. Leroy, 1947. Pour des commentaires critiques, on consultera notamment J.-Cl. CHEVALIER (1971), "Note sur la synonymie chez trois grammairiens des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles", *Langages* 24, p. 40-47. S. AUROUX (1984), "Les synonymistes", *XVIII^e^siècle,* 16, p. 92-107; Cl. BURIDAN (1980), "Les Binômes synonymiques", *Bulletin du Centre d'analyse du discours,* n° 4, p. 5-80; M. GLATIGNY (1980), "Contribution à la préhistoire de l'analyse sémique", *Bulletin du Centre d'analyse du discours,* n° 4, p. 181-237; J. STÉFANINI (1984), "Condillac et l'art d'écrire", *Au Bonheur des mots,* Presses Universitaires de Nancy.

d'une pensée qui bégaie ou qui est incapable d'observer les nuances de la réalité.

1.1. VAUGELAS : LES RÉPÉTITIONS MORPHO-SYNTAXIQUES ENVISAGÉES CONJOINTEMENT AVEC LES RÉPÉTITIONS LEXICALES

Nous partirons des opinions de Vaugelas. On sait que l'auteur des *Remarques sur la langue française* (1647) ne prétend pas diriger la langue ou l'expliquer, il veut seulement rapporter l'*opinion commune* et l'exposer cas par cas. Aussi ses remarques de syntaxe doivent être plutôt prises comme des observations sur l'état de la langue française dans le groupe exerçant le pouvoir, que comme des consignes visant un idéal de langue. Il note, par exemple, que la répétition de l'article devant les substantifs coordonnés est devenue obligatoire, en particulier si les substantifs sont de genre différent (*les faveurs et les grâces*). Vaugelas tolère cependant l'omission de l'article lorsque chacun de ces susbtantifs est précédé d'un adjectif, quand le sens des substantifs est rapproché : *C'est le fils du meilleur parent et ami que j'aie au monde* (II.253). De même, la répétition du possessif devant des substantifs coordonnés est nécessaire (*Ses plus beaux et ses plus vilains habits)* (II.300), ou encore la répétition de *tout* devant des substantifs coordonnés (II.341). Cependant Vaugelas rapproche ces contraintes morpho-syntaxiques de la nécessité de répéter des signes lexicaux et tient un discours où il est question tantôt de langue (*On est obligé de reprendre les déterminants*), tantôt d'expression (*Il faut parfois reprendre des substantifs pour obtenir plus de netteté*) :

> Notre langue aime extrêmement les répétitions non seulement aux Articles, aux Particules, aux Prépositions, aux Adverbes et aux Verbes [...] mais encore en plusieurs mots joints ensemble (*Nouvelles Remarques*, p. 396)
>
> Il faut toujours se ressouvenir que nostre Langue aime grandement les répétitions de mots, lesquelles aussi contribuent beaucoup à la clarté du langage que la langue françoise affecte sur toutes les langues du monde (*Nouvelles Remarques*, p. 401).

Vaugelas nous a servi de point de repère; mais son propos apparaît pourtant périmé. En effet, pour lui, il n'y a pas de frontière nette entre contrainte grammaticale et style[4]. Ce fait est d'ailleurs peut-être à relier

4. On remarque d'ailleurs la même oscillation entre grammaire et style, principe de raison, principe de plaisir dans la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal (1660), qui se situe pourtant à l'autre extrême des conceptions du travail grammatical. À propos du pronom, les Messieurs de Port-Royal écrivent : «Comme les hommes ont été obligés de parler souvent des mêmes choses, dans un même discours, et qu'il eût été importun de répéter toujours les mêmes noms, ils ont inventé certains mots pour tenir la place de ces noms». Ainsi, au cœur de la syntaxe est inscrite la rhétorique.

à la situation linguistique : si la règle de répétition des articles venait seulement de se généraliser, un témoin pouvait avoir l'impression qu'il n'y avait pas de différence de nature entre ce premier type de reprise et les répétitions lexicales, elles aussi favorables à la netteté.

Quoi qu'il en soit, tous les systèmes ultérieurs se construiront sur une nette séparation entre les contraintes grammaticales où la réitération des éléments est inéluctable et le domaine du style qui repose sur le choix du scripteur, lui-même soumis à des contraintes de goût entraînant parfois l'usage de reduplications élégantes, mais obligeant ordinairement à éliminer les redites.

Avec Bouhours, on observe cette réorganisation du domaine de la répétition et surtout une mise en relief des interdits rhétoriques liée au prestige tout nouveau de la langue française. Tout d'abord, Bouhours distingue nettement les répétitions nécessaires, celles de la morpho-syntaxe, les répétitions figurées et les répétitions vicieuses. Il généralise également les équilibres compliqués de Vaugelas et tente de réduire les règles morpho-syntaxiques à un seul type de fonctionnement en négligeant les écarts isolés :

> Les Italiens prennent des libertez dans leur Langue, que nous ne prenons pas dans la nôtre. Ils ne répètent pas toujours les articles devant chaque nom, quand il y en a plusieurs qui se suivent [...] Ce seroit parler barbarement que de dire à l'Italienne, les tours, les cabanes, & Palais & Eglises. Chaque mot demande essentiellement son article, quand on a mis un article au premier mot. (*Remarques nouvelles sur la langue française*, 3e éd., 1962, p. 14-15).

Lorsqu'on n'a pas affaire à ces contraintes ou à une intention esthétique, les répétitions sont interdites :

> Quand les répétitions ne sont point nécessaires, ou qu'elles ne font point figure, elles sont toujours vitieuses en nôtre Langue, qui aime la variété, & qui haït naturellement les redites. (Bouhours, 1692, p. 243)

La défiance envers les reprises de termes lexicaux s'inscrit dans une longue tradition. Quintilien se souciait déjà de la *varietas*[5] pour éviter l'ennui du public. Toutefois la perspective latine lie étroitement le souci de la diversité et l'harmonie du discours poétique. Le changement recherché est celui des sons, produit par la succession des brèves et des longues, ou par l'alternance des mots mono- ou polysyllabiques. Au XVIe siècle, *varietas* va de pair avec *copia*. Il s'agit d'entasser dans une même phrase, ample vocabulaire et figures, d'enrichir le texte en accu-

5. LAUSBERG, § 257-957.

mulant des mots plus ou moins synonymes. Or, cette rhétorique de la redondance est condamnée à partir du XVII[e] siècle chaque fois qu'on ne lui trouve aucun rôle explicatif ou ornemental. Bouhours, qui défend une esthétique de la brièveté, bannit les synonymes *inutiles*. Mais s'il éprouve la tautologie, il exige la non-réitération. Le synonyme, éliminé comme reduplication gratuite, remplissage inutile, retrouve un rôle à l'échelle de la page ou du paragraphe. Tout cela est affaire d'équilibre et le purisme rigoureux de Bouhours désapprouve autant les approximations lexicales entraînées par la *copia* que la lourdeur inélégante des écrits savants.

De plus, le beau style n'est plus seulement une qualité propre à certains discours. Bouhours dégage des propriétés générales du français[6]. Les répétitions lexicales ne sont plus *négociables* selon que le texte est plus ou moins soigné, qu'il est rédigé en prose ou en vers. Les règles rhétoriques s'enracinent dans la nature même de la langue et les écrivains se doivent de ne pas répéter, tout simplement parce qu'ils obéissent au *génie* de leur idiome. Par ailleurs, l'on accorde sans doute d'autant plus d'importance à la proscription des redites que le français a des ressources sonores qui ne peuvent rivaliser avec celles du latin ou de l'italien. En fait d'*harmonie*, son élégance ne repose guère que sur la proscription des redites.

Bouhours propose une explication du caractère exigeant de l'esthétique de la langue française : l'évolution d'une société qui se considère désormais comme un modèle de raffinement. Les sujets civilisés du Roi-Soleil parlent clairement la langue la plus rationalisée d'Europe mais, de plus, ils préservent une parole vive et brillante. Ils savent donc jouer de qualités opposées : ils choisissent le terme propre et satisfont à la clarté, mais ils ont aussi l'adresse de ne point le répéter.

1.2. RÉPÉTITIONS LANGUISSANTES ET GALIMATIAS

Les puristes critiquent donc sévèrement les constructions uniformes et suivent le conseil de Boileau :

> Sans cesse en écrivant variez votre discours. (Boileau, 1674, 1, p. 70).

Le blâme qui frappe les redites se lit dans les dictionnaires. Richelet et l'Académie fournissent habituellement une liste d'épithètes associées aux

6. Brigitte SCHLIEBEN-LANGE (1987) a lumineusement retracé pour toute l'Europe ce passage à «l'évaluation des langues en termes de rhétorique», naturellement lié à la montée des états et au souci de se démarquer du latin et des autres langues européennes (Colloque du GEHLF, 12-14 mars 1987). Dans *L'Arbre et la Source* (1985), M. CHARLES étudie, pour le domaine français, le rôle joué par Bouhours dans le discours sur le génie supposé de notre langue.

substantifs. Il s'agit de *topos*, d'associations complètement codifiées[7] : *brasier* est ainsi accompagné d'*ardent*, ou *effort* de *surhumain*. Les dictionnaires donnent deux séries d'épithètes qui conviennent au substantif *répétition* : des mots favorables, ou des mots violemment péjoratifs. Lorsque les répétitions n'entraînent pas d'effet particulier, elles sont en effet à exclure. L'article *répétition* du *Nouveau Dictionnaire français* de P. Richelet commence ainsi :

> Redite. Repetition, inutile, vitieuse, ennuyeuse, languissante, necessaire, utile, élégante agréable, belle, vive. (Richelet éd., 1719).

L'Académie a de même divisé l'article "Répétition" en deux parties : une évaluation péjorative des redites; une description rapide de la répétition-figure :

> Répétition. subst. fém. Redite. Son livre est plein de répétitions. Les répétitions sont ennuyeuses. Éviter les répétitions. Il y a trop de répétitions dans cette musique, dans ce discours. On donne aussi le nom de Répétition à une figure de rhétorique, où l'on emploie plusieurs fois, soit les mêmes mots, soit le même tour.

Il faut ajouter à ces témoignages l'activité critique des puristes. Voltaire reprochera à Corneille comme une négligence toute répétition où lui, Voltaire, ne repère pas d'effet particulier :

> *Quels combats, j'ai donnés pour te donner un cœur*
> *Si justement acquis à son premier vainqueur. Polyeucte.*
> *Donnés* pour *te donner*, répétition vicieuse. (I.338).

Féraud, dans son *Dictionaire critique* (1787-1788), liste toute une série de répétitions désagréables. Il prend sûrement un malin plaisir à inclure Voltaire[8] dans la liste des auteurs coupables de négligences :

> Les répétitions des mêmes mots trop fréquentes et trop rapprochées rendent le discours lâche, pesant et ennuyeux. Il faut, sans nuire à la clarté, substituer à ces mots des synonymes, des équivalens, changer de tour, de construction, pour pouvoir employer les pronoms à la place des noms déja trop souvent répétés.
>
> Bossuet qui écrivait rapidement est sujet à ces négligences de style. Je n'en citerai qu'un exemple, tiré d'un Mémoire présenté au Roi :
>
> *L'Évêque de Meaux **se croit obligé** de représenter à SM le nouveau traitement qu'on lui fait au sujet d'un livre qu'il **se croit obligé** d'imprimer.*
>
> L'Ab. du Bos était aussi en usage de répèter les mêmes mots dans la même phrâse.

7. Cf. F. BERLAN (1981), "Épithète grammaticale et épithète rhétorique", *Cahiers de lexicologie*, 39, p. 5-23.

8. Féraud est un Jésuite; il est donc l'adversaire de Voltaire.

Jordane entreprit de faire de grandes compositions ***dans le goût*** *de cet aimable artisan [Le Guide] et* ***dans le goût*** *des autres élèves du Carrache.*

Fénelon lui même, l'élégant Fénelon n'est pas exemt de ces répétitions désagréables.
Souffrez que je vous demande si vous vous souvenez de ***m'avoir vu*** *autrefois, comme il me semble que je me souviens de vous* ***avoir vu.*** *Votre visage ne m'est pas inconu : il m'a dabord frapé, mais je ne sais où* ***je vous ai vu.*** Télém.
[...]
Voltaire dit : *L'Etat de Florence jouissait de la tranquilité et de l'abondance sous le gouvernement* ***des Médicis.*** *Les lettres, les Arts, et la politesse que les* ***Médicis*** *avaient fait naître, florissaient encor.* Le pronom *Ils* aurait été mieux à la place du 2nd Médicis : c'est la fonction des pronoms.
Mais c'est sur-tout dans une phrase de M. de Moncrif que cette répétition du même mot est choquante. Il y a plus que de la négligence; il y a du galimathias.
Des génies, qui se manifestent en s'emparant des ***esprits****, qui contribuent au progres de* ***l'esprit même****, qui sont animés d'une passion constante pour* ***l'esprit*** *en général, sans presque aucun retour sur la portion d'****esprit*** *qu'ils ont en eux mêmes.*

On voit que la non-répétition peut être exigée pour deux raisons. La première est décorative; la seconde renvoie à la nécessité d'utiliser des mots univoques. Les phrases initiales, *des négligences* écrit Féraud, manquent seulement à la consigne de variété. Celle qui clôt la série produit du *galimatias* parce que l'auteur reprend le même terme dans des emplois différents.

◊ La variété

Les premiers exemples cités par Féraud conduisent à des corrections de tout ordre qui ne portent pas toujours sur le lexique. L'abbé du Bos aurait pu enlever tout simplement la deuxième occurrence de *dans le goût de* :

De grandes compositions dans le goût de cet aimable artisan
et ***dans le goût*** *des autres élèves du Carrache*

Voltaire aurait pu employer des pronoms.

◊ La netteté

Le dernier exemple du *Dictionaire critique* pose un problème différent : on ne corrigerait pas les répétitions de M. de Moncrif en enlevant un morceau de la phrase, ou en remplaçant une occurrence par un

C.N.R.S. LiNaLF NANCY

pronom. Le retour des mêmes vocables ne résulte pas davantage de l'emphase oratoire et du besoin d'insister sur une idée. En fait, M. de Moncrif n'a pas su trouver les mots *propres* pour désigner des référents distincts. C'est l'inobservation des nuances qui amène sous sa plume le retour du mot *esprit*. La critique de Féraud suppose un point de vue étroitement lexical qui ne tient aucun compte des nuances apportées par le jeu des déterminants :

> *S'emparer des esprits*
> *Progrès de l'esprit même*
> *L'esprit en général*
> *La portion d'esprit.*

Féraud ne veut voir que confusion dans le retour du même mot. Pour les auteurs du XVIII[e] siècle, le remède est dans l'observance des règles de netteté qu'inscrit Condillac en tête du cours de rhétorique du Prince de Parme :

> La netteté du style demande qu'on choisisse toujours les termes qui rendent exactement les idées (*De l'Art d'écrire*, 1775).

La consigne de variété rejoint le souci de clarté qui régente le goût français. La respecter conduit à délimiter nettement les termes, à séparer les nuances, bref à respecter la première règle d'écriture qui est d'apprendre la structuration du lexique.

2. L'ANCIENNE RHÉTORIQUE ET LA RÉPÉTITION-FIGURE

À première vue, il n'y a rien de commun, sinon le terme, entre la répétition, pourchassée au nom de la variété et de la netteté et la répétition rhétorique. Cependant, même dans ce secteur pourtant très conservateur, on constate une lente évolution : les répétitions dont l'effet est surtout rythmique sont peu à peu écartées au profit des répétitions exprimant la passion. Je voudrais montrer, après M. Le Guern[9], que ce changement s'explique par l'influence des conceptions *rationalistes* de Lamy, Voltaire ou Condillac.

C'est dans la catégorie des figures de mots non-tropes que les auteurs placent les figures de la répétition, *figures de mots par addition*. Lorsqu'on considère les traités qui s'échelonnent de 1659 à 1787, c'est la per-

9. On trouvera une description approfondie de l'évolution des conceptions de la répétition-figure dans M. LE GUERN, juillet-septembre 1986, "La répétition chez les théoriciens de la seconde moitié du XVII[e] siècle", *XVIIe siècle*, 152, 38e année, 3, p. 269-278.

manence des inventaires. Les écarts, car il y en a, semblent dépendre surtout des différences de public à qui s'adressent les rhétoriciens. Pour les auteurs que j'ai consultés, on peut opposer Bary (1659) qui écrit pour des gens du monde et emploie une typologie sommaire, à Girard (1787) qui rédige une sorte de catéchisme rhétorique destiné à des élèves médiocres et s'arrête à trois classes de figures, alors que Pomey (1659) ou Domairon (1787) rentrent, pour de bons élèves, dans le détail des subdivisions. L'évolution la plus intéressante est ailleurs : dans l'appréciation portée sur ces figures et dans les exemples d'emploi réussi. Pour faciliter la lecture, je partirai des classements de Bary qui envisage seulement deux grandes catégories : *la répétition ou anaphore* et la *reduplication ou épanadiplose.*

2.1. LA RÉPÉTITION OU ANAPHORE

Dans sa rhétorique de 1659[10] Bary écrit :

> Cette figure consiste à commencer plusieurs periodes ou plusieurs phrases par un mesme mot. Exemple *Combien de fois avons nous combattu ses mauvais desseins ? Combien de fois avons-nous rejetté ses pernicieuses résolutions ?* Autre exemple *Qui doute que la guerre ne soit un des plus grands fléaux du monde. N'est-elle pas pesante aux nobles, qui sont obligez de faire des dépences ? N'est-elle pas pesante aux bourgeois, qui perdent leurs revenus ? N'est-elle pas pesante aux laboureurs, qui sement inutilement ? Et n'est-elle pas enfin pesante aux Marchands qui sont souvent volez ?* (297).

Bary ne commente pas davantage, mais ses exemples montrent que la répétition sert à reproduire des effets oratoires. Suspendant le discours, la reprise du même matériel souligne en même temps la structure du paragraphe.

Les rhétoriques ne cesseront jamais de mentionner ces reprises oratoires comme des modèles de beau style. Toutefois au XVIII[e] siècle, elles deviennent inséparables d'un genre, *l'éloquence de la chaire et du barreau.* L'abbé Gaillard, dans sa *Rhétorique française à l'égard des jeunes demoiselles* (1751), cite Saint Paul, Bossuet et Fléchier. Les rhétoriques ou des ouvrages que l'on peut leur associer excluent ce type de répétitions des autres genres[11].

---

10. *La Rhétorique française par René Bary, conseiller et historiographe du ROY,* nouvelle édition 1659. Bary emploie, comme Cicéron dans le *De Oratore, répétiion* là où d'autres auteurs préfèrent *anaphore* (cf. M. LE GUERN 1986, p. 270).

11. M. Le Guern (1986, p. 271) fait remonter à Dominique de Colonia, auteur d'un manuel scolaire de 1704, souvent réédité par la suite, les conseils de modération sur l'emploi de l'anaphore.

◊ Le naturel au théâtre

Le nouveau goût dénonce comme verbalisme tout le travail rhétorique baroque qui obligeait à revenir sur la forme, à percevoir le signifiant au lieu de comprendre le sens. La lecture doit être seulement le déchiffrement d'un sens. Ainsi, pour Voltaire, l'artifice de la géométrie cornélienne empêche l'écriture d'être simple vecteur du message. Cette surface, Voltaire lui reproche justement d'être perceptible :

> *Que l'une et l'autre est juste et montre le pouvoir*
> *L'une de la vertu, l'autre de mon devoir*
> *Que l'une est généreuse et l'autre intéressée*
> *Et que dans mon esprit l'une et l'autre est forcée.* (*Pompée*).

Toutes ces antithèses et cette petite dissertation dégradent la noblesse de ce rôle et les répétitions continuelles affaiblissent le sentiment. (Votaire, éd., p. 457).

> *C'est me l'ôter assez que ne vouloir plus l'être*
> *C'est vous le rendre assez que le faire connaître*
> *C'est me l'ôter assez que me le supposer*
> *C'est vous le rendre assez que vous désabuser.* (*Héraclius*).

Ces répétitions, *ôter, assez, rendre assez* font une espèce de jeu de mots et de symétrie qui, n'ajoutant rien à la situation, peuvent faire languir.

◊ Le français n'est pas une version latine

Dans le même sens, un cours de rhétorique de 1804[12], analysant la traduction des *Géorgiques* de Virgile, condamne le calque du modèle latin :

> *Te, dulcis conjux, te solo in littore secum,*
> *Te, veniente die, te decedente canebat.*
>
> *Tendre épouse, c'est toi qu'appeloit son amour*
> *Toi qu'il pleuroit la nuit, toi qu'il pleuroit le jour.*

Telle est la différence des langues que, malgré les efforts et le talent rare du traducteur, cette répétition, pleine de charme et de sensibilité en latin, n'est plus en français qu'une recherche froidement élégante, un tour précieux et maniéré. (1804, p. 89).

L'intérêt de la présentation est de poser le problème du modèle de référence. Pour l'auteur anonyme de 1804, le beau style latin, que l'on continue à admirer, n'est pas entièrement adaptable au français. Le français n'est plus représenté comme il l'était au temps des grandes traductions de Vaugelas (1653), de Despréaux ou même de Delille (1770)[13],

12. *Cours complet de rhétorique d'après les rhéteurs anciens et modernes, Aristote, Cicéron, Quintillien, Longin, Rollin, Blair, Laharpe; dans lequel on considère l'Eloquence sous les rapports de son influence religieuse, politique et militaire [...] destiné à l'usage des Prytanées, Lycées et écoles secondaires. Par un ancien professeur au Collège de la Flèche.* Paris, Langlois, an XII (1804).

13. DELILLE (1770), *Les Géorgiques.*

comme le simple fruit d'une adaptation du latin. La figure de répétition est l'occasion de ces critiques. Il s'agit d'un procédé désormais réservé à un certain type d'éloquence et qui sonne creux en poésie[14].

2.2. UN PROCÉDÉ D'ORATEUR

Ces formules d'emphase à l'antique sont donc étroitement liées à la culture oratoire :

> Les répétitions de formules au commencement de chaque nouvel alinéa, réussissent toujours dans le style de la chaire. (Abbé Maury, éd. 1804, p. 147)[15].

Le procédé s'articule aux besoins d'un discours qui fonctionne par amplification, c'est-à-dire qui transforme une seule pensée en tout un discours. C'est notamment le cas de la prédication, sorte de variation synonymique sur des fragments d'écriture, pour reprendre la définition de Vittorio Coletti (1987). On sait que l'on conseillait aux apprentis de ramener tout le discours à une phrase de base et ensuite d'en multiplier les termes[16]. L'essentiel du travail consistait donc à habiller la pensée en ayant recours à toutes les figures de rhétorique[17]. Parmi les plus importantes, Crevier (1765) mentionne la *synonymie* où l'on accumule

> Plusieurs mots semblables pour le sens, dans la vue d'affirmer avec plus de force

et l'expolition :

> lorsque ce ne sont point des mots mais des pensées semblables pour le sens quoique différentes pour le tour.

Il ajoute :

> Les Avocats en ont besoin & la brieveté de Salluste, qui est, dit Quintilien, tout ce que l'on peut concevoir de plus parfait pour un lecteur intelligent et appliqué, seroit déplacée vis-à-vis d'un Juge souvent peu instruit, peu attentif & distrait par d'autres pensées. Les Prédicateurs ont un égal besoin de faire usage de l'Expolition. (p. 130).

---

14. Le même thème dans les *Principes de Littérature* de MARMONTEL, article "Harmonie du style" : «Il y a une espèce de consonnance symétrique dont les Latins faisaient une grâce de style, *similiter cadens*, *similiter dessinens*; cette symétrie peut avoir lieu quelquefois dans la prose française, mais l'affectation en serait puérile».

15. Cet abbé Maury, orateur à la mode, a été le porte-parole du clergé conservateur à l'Assemblée Nationale.

16. *Principes d'éloquence pour la chaire et le barreau par son E. Monseigneur le Cardinal Maury, ex-député aux États-Généraux en 1789*, nouvelle édition, Paris, Théodore Warée, Mongie aîné, an XII (1804).

17. ROLLIN (1730), *Traité des Études*.

La redondance qui est l'essence même de cette éloquence orale et théâtrale ne va pas, on le voit, sans recours à la variété[18]. La pensée piétine, mais reprend le même sujet sous d'autres formes. L'abbé Maury recommande de travailler ce qu'il nomme le "développement des pensées" :

> C'est précisément dans le développement de ces morceaux de détail qu'il importe de changer les expressions, les figures et les couleurs de phrase en phrase, si l'on veut préserver les auditeurs de l'ennui qui accompagne l'uniformité. (Abbé Maury, 1804, p. 147).

Une théorie sommaire de la réception justifie ce style abondant : la responsable est l'âme mondaine qui va aux idées comme au spectacle, ne prête guère attention à ce qu'on lui dit et ne se plaît qu'aux nouveautés :

> Une pensée importante qui passe comme un éclair, n'est guère qu'aperçue; si on la répète sans art, elle n'a plus le mérite de la nouveauté. Que faire, il faut la présenter plusieurs fois & chaque fois avec des décorations différentes de manière que l'âme, occupée par cette sorte de prestige s'arrête avec plaisir sur le même objet, & en prenne toute l'impression que l'orateur se propose de lui donner. Qu'on observe la nature quand elle parle en nous & que la passion seule la gouverne; la même pensée revient presque sans cesse; souvent avec les mêmes termes; l'art suit la même marche mais en variant un peu les dehors. (Batteux, repris par De Jaucourt à l'article "Répétition" de l'*Encyclopédie*).

Cette abondance toute spectaculaire est bien différente de l'idéal de *discernement* recommandé par Condillac. Car, pour croire qu'il est possible d'exprimer les choses de cent façons, il faut négliger les nuances que les *synonymistes* du XVIII[e] siècle s'attachent justement à établir[19].

2.3. L'ÉPANADIPLOSE OU REDUPLICATION

La deuxième figure citée par Bary est l'*épanadiplose* :

> Cette figure consiste à répéter le mesme mot, ou le mot approchant au milieu ou à la fin de la période. (p. 298)

Alors que la répétition proprement dite portait sur un paragraphe, les exemples de Bary montrent que l'épanadiplose est circonscrite à des unités restreintes aux dimensions de la phrase :

---

18. Même si des esprits sévères, Malebranche, par exemple, ont pu attaquer ce style et demander que l'on s'adresse davantage à l'intelligence des fidèles (cf. sur ce point U. RICKEN [1978, p. 36-43], *Grammaire et Philosophie au siècle des Lumières*, Lille, PUL; sur la formation de la langue des sermons lors du Concile de Trente en Italie, V. COLETTI [1987], *L'Éloquence de la chaire. Victoires et défaites du latin entre Moyen Âge et Renaissance*, Paris, Éditions du Cerf).

19. Sur la critique de la rhétorique scolaire, notamment des exercices d'amplification, cf. les articles "collège", "éloquence", "rhétorique" dans l'*Encyclopédie*.

Exemple : *J'ay aimé Clarinde, je l'avouë; mais je l'ay aimée entant que vierge.*
Autre exemple : *Nous avons souhaité le retour de Cesar, il est vray; mais nous l'avons souhaité sans interest.*
[...] Autre exemple : *Pour oster toute crainte, il faut vivre en la crainte de Dieu.*
Autre exemple : *On ne regne que pour faire regner la justice.*
Autre exemple : *L'Église est-elle criminelle pour avoir intercédé pour des criminels ?*
Autre exemple : *C'est un crime qui n'est pardonnable qu'à ceux auxquels on pardonne tout.*
[...] Autre exemple : *Et puis que ses crimes ne l'ont pas encores humiliée, humiliez-la par la justice.*
Autre exemple : *Il n'y a rien plus juste que l'egalité entre les égaux.*
(p. 298-299)

Bary ne pousse pas l'analyse formelle des exemples. Contrairement aux pratiques traditionnelles, il ne distingue pas entre :

a) Des répétitions entre deux propositions où, la seconde fois, le même groupe revient avec un élément en plus, souvent un adverbial :

SUJET	VERBE	COMPLÉMENT
SUJET	VERBE	COMPLÉMENT + ADVERBE
J'	*ay aimé*	*Clarinde*
Je	*ay aimé*	*(l') + en tant que vierge.*

b) Des répétitions où deux verbes différents construisent un même lexème :

ôter
vivre } *crainte*

c) Des répétitions où une même base lexicale est catégorisée de façon différente :

des criminels/être criminels;
l'égalité/des égaux;
être pardonnable/pardonner.

Ce que ne dit pas explicitement Bary, c'est que la juxtaposition des occurrences du même mot oblige à revenir sur la différence de sens dissimulée sous un matériel identique. De ce point de vue, la figure est à rapprocher des paranomases. Lausberg[20] la mentionne comme une espèce à part : *le polyptoton.*

20. Cf. LAUSBERG, § 113. J.-P. Sermain recense les citations que Féraud a rassemblées autour de cette figure dans "Le travail de la citation dans le manuscrit du *Suplément du Dictionaire Critique* de l'Abbé Féraud", *Autour de Féraud, la lexicographie en France* (1986), p. 253-269.

Toutes ces variantes sont utilisées pour reproduire des structures binaires. Le même mot revient, le plus souvent dans deux parties nettement distinctes. Une première partie *suspensive* qui appartient la plupart du temps à un ensemble corrélatif (restriction ou comparaison) s'oppose à une deuxième partie *conclusive* où le mot revient en chiasme, ce qui permet une sorte de rebondissement de l'idée. Dans un discours, de telles phrases, qui rappellent les sentences, forment des blocs remarquables.

L'épanadiplose connaîtra un vif succès à la fin du XVII[e] siècle avant d'être sévèrement critiquée.

◊ L'art de bien dire du Père Bouhours

Le Père Bouhours, par exemple, ne s'intéresse pas à la répétition des orateurs, mais il s'attarde sur le mécanisme de l'épanadiplose[21]. Il apprécie en effet particulièrement ce moyen formulaire qui permet de placer dans le discours des segments brillants :

> Ce sont des redites, qui plaisent; & on pourroit dire que ces sortes de répétitions font dans le discours ce que font dans la peinture les seconds coups de pinceau, qui rendent les couleurs & plus vives & plus fortes. En voici de plusieurs especes.
> On repete quelquefois agréablement le substantif tout seul. Par exemple [...] *Les grands se plaisent dans les defauts, dont il n'y a que les grands qui soient capables.*
> Souvent l'adjectif se repete avec grace. *Ceux qui sont nez grands Seigneurs, n'ont en cela qu'un fort petit avantage au dessus des autres, s'ils n'ont travaillé avec succez à se faire de grands hommes [...] L'amour propre est plus habile que le plus habile homme du monde.* La répétition de *grands* aux deux premiers exemples & d'*habile* au dernier fait une beauté; & qui voudroit mettre d'autres adjectifs, pour varier, n'y entendroit rien [...].
> La répétition se fait aussi elegamment par le verbe. *J'oublie que je sois malheureux, quand je songe que vous ne m'avez pas oublié.* (*Nouvelles Remarques*, p. 241-244[22]).

◊ Des figures de mauvais goût

Au XVIII[e] siècle, on observe un discrédit total de ces figures. Voltaire les condamne souvent chez Corneille :

---

21. Dont il évite soigneusement le nom savant.

22. Sur la rhétorique mondaine du tournant du XVII[e] siècle et son goût pour les fragments de discours, cf. J.-P. SERMAIN (1986), "Les Avatars de l'art de bien dire au tournant du XVII[e] siècle", *Zur Geschichte von Buch und Leser im Frankreich des Ancien Regime*, G. Berger éd., Rheinfelden : Schäuble Verlag, p. 145-162.

Quoi qu'il me plut oser, il n'osait me déplaire. (Rodogune)
Toute répétition qui n'enchérit pas doit être évitée. (II.334).

De façon générale, les rhétoriques scolaires enseignent à s'en méfier. Crevier (1765) s'en prend aux répétitions *en symétrie* qui produisent des retours entrelassés :

> Celles-ci ont souvent de l'affectation & montrent l'Art, dont cependant tout le mérite est de demeurer caché, & qui périt dès qu'il est aperçu. (p. 126).

Les *Préceptes de rhétorique* de l'abbé Girard[23] mentionnent une des espèces sous le nom de *conversion* pour la critiquer :

> *Et si l'éclat du trône était tempéré par l'affabilité du souverain, l'affabilité du souverain relevait l'éclat du trône.* (Massillon).
> Cette figure est très voisine de l'affectation et il faut l'employer très rarement. (Girard 1787, p. 230).

Sans doute faut-il mettre en relation le discrédit qui frappe ces figures et les critiques de Condillac contre la syllepse et toutes les symétries *ingénieuses*. Condillac refuse les phrases où l'on prend un mot dans deux sens différents parce que la différence ne peut pas se cacher dans l'identité ! Si donc on laisse de côté les orateurs qui continuent une tradition parallèle, liée à des techniques d'éloquence orale, on doit constater que les figures de la répétition sont suspectes comme tout ce qui arbore une forme trop visible.

2.4. LES PASSIONS OU LA RÉPÉTITION INVISIBLE

Il y a pourtant une exception. C'est lorsque la redondance est le signe d'un sentiment très fort, d'une passion. Telle est la théorie retenue par Bernard Lamy dans sa rhétorique de 1675[24]. Il peut s'agir de la rage de convaincre :

> La Répétition est une figure fort ordinaire dans le discours de ceux qui parlent avec chaleur et qui desirent avec passion qu'on conçoive les choses qu'ils veulent faire concevoir. Quand on est aux prises avec son ennemi, on ne se contente pas de lui faire une seule blessure, on lui porte plusieurs coups; & de crainte qu'un seul ne fasse pas l'effet qu'on attend, on lui en donne plusieurs. (Livre II, ch. 9).

---

23. Obscur compilateur, dont le livre fera une grande carrière scolaire au XIX[e] siècle, avec plus de 20 éditions. Cf. Ch. WIONET (1987), *L'Abbé Girard : un modèle de rhétorique scolaire au XIX[e] siècle*, Mémoire de maîtrise de linguistique française, Université de Provence.

24. Sur le rôle des passions dans la rhétorique de Lamy, cf. M. CHARLES (1977), p. 160-180 et U. RICKEN (1978), p. 53-66. M. Le Guern, dans son article déjà cité, analyse le rôle essentiel de Lamy dans le renouvellement de l'analyse des figures de la répétition.

Soit le locuteur est emporté par l'émotion. La figure est alors l'effet de l'inscription involontaire du sujet dans le discours :

> La passion occupe l'esprit de ceux dont elle s'est rendue maîtresse. Elle imprime fortement les choses qui l'ont fait naître dans l'âme.
>
> (Livre II, ch. 9).

Les professeurs vont progressivement privilégier cette théorie. À la fin du XVIII[e] siècle, Domairon, professeur de Belles-Lettres à l'École Royale Militaire, l'utilise :

> La répétition, figure propre à exprimer le caractère d'une passion fougueuse, d'un sentiment vif et profond, consiste à répéter plusieurs fois avec grace les mêmes expressions. (Éd. 1804, p. 46).

L'abbé Girard, dans les *Préceptes de rhétorique* de 1787, répète lui aussi que la répétition sert à exprimer passions vives et sentiments profonds (p. 280). Et c'est la théorie qui est reprise dans les dictionnaires, signe de banalisation :

> S'il y a des répétitions vicieûses, il y en a d'élégantes. *Quoi donc, ô moi, chez Père, je ne vous verrai* ***jamais*** *! **Jamais**, je n'embrasserai celui qui m'aimoit tant ! **Jamais**, je n'entendrai parler cette bouche d'où sortoit la sagesse. **Jamais*** etc. C'est le langage de la douleur. (Féraud, *Dictionaire critique*, 1787-1788, article "Répétition").

Cette nouvelle théorie qui naturalise la répétition me semble en accord avec les conceptions stylistiques du XVIII[e] siècle. Soit l'écriture nous dévoile une vérité : en ce cas, le langage est simplement un instrument analytique de savoir; il doit être invisible, laisser voir seulement le *tableau* exact du réel. Tel est notamment l'idéal défendu dans *L'Art d'écrire* de Condillac. Soit l'écrivain nous dévoile les sentiments d'un sujet. En ce cas, il a droit à la répétition qui participe de l'exactitude du tableau. Ce n'est pas l'auteur, ce sont ses personnages, submergés par les passions, qui dérèglent le langage. Colère, supplications sont le spectacle de la désorganisation entraînée par l'émotion. De telles répétitions ne sont pas des ornements de style, elles marquent la présence de l'énonciateur.

2.5. LES PETITS GENRES VERSIFIÉS ET LE STYLE NAÏF

D'autres emplois de la répétition sont signalés dans quelques manuels. L'abbé Gaillard mentionne le *refrain* qui a servi à Mme Deshoulières à composer des madrigaux. Le refrain est une figure «pleine d'agréments» (p. 407). Cependant cet ornement est relégué dans un genre versifié et léger, le madrigal. Sans doute faut-il rapprocher les refrains ingénus de

Mme Deshoulières du *style naïf*. C'est en effet un jeu agréable de présenter le langage des bergers en employant des symétries :

Il m'appeloit ma sœur, je l'appelois mon frere (Segrais).

et des répétitions :

Pan a soin des brebis, Pan a soin des pasteurs
Et Pan peut me venger de toutes vos vigueurs. (Segrais)

Dans les autres genres, la répétition est ordinairement employée pour rendre le style plus vif; ici, il semble que ce soit par paresse; & parce qu'on ne veut point se donner la peine de chercher plus loin. (Batteux, éd. 1777).

Les textes naïfs occupent une position limite. Leurs répétitions ne sont des beautés que parce qu'elles miment les redites des rustres et qu'elles ne se laissent pas confondre avec les ornements des grands genres. Dans la bouche d'un vrai berger, on serait sur le terrain de la redite honnie ... Le charme des reprises en style naïf tient aux conditions de leur réception : elles sont lues par un public qui connaît bien les codes de la littérature et fait appel au goût pour séparer faute et figure[25]. On retrouve là le maître-mot du nouveau goût : il ne faut pas que les figures s'exhibent. L'écrivain, metteur-en-scène du texte, doit écrire comme s'il n'y avait pas de littérature et que les formes naissaient du réel.

Il m'a semblé que l'on pouvait lire le recul théorique des partisans du style brillant au profit de ceux qui vantent la beauté toute grammaticale du français, dans le fait d'excuser par le mouvement des âmes passionnées ou par la maladresse d'énonciateurs naïfs ce qui avait plu jadis comme **forme mémorable**. Cependant la méfiance rationaliste à l'égard des figures d'apparat ne sera pas suivie d'effet dans les Collèges de la Restauration[26]. Après la parenthèse des Écoles Centrales, où les disciples des Lumières ont tenté d'imposer une pédagogie de la langue, articulée aux méthodes de la science[27], on revient à une pédagogie de l'amplification[28]. Les modèles de style sont essentiellement les orateurs classiques de l'Antiquité romaine et les orateurs chrétiens du XVII[e] et du XVIII[e] siè-

25. Le même effet s'observe à propos des alliances *étranges* de mots. Elles empêchent de voir les choses sous leur jour *naturel*. Elles sont donc interdites, sauf si on peut les attribuer à un personnage exotique dont l'imagination justifie ces extravagances verbales. On trouvera de telles analyses dans le *Cours de Littérature* de La Harpe, cf. F. SOUBLIN (1985), "Le style oriental en France de 1675 à 1800", *Détours d'écriture*. S. BRANCA-ROSOFF (1986), "Laharpe et Fontanier : l'énonciation dans le commentaire littéraire", *Histoire, Épistémologie, Langage*, T. 8, fasc. 2, p. 135-146.

26. Comme au temps des Jésuites pour qui les exercices d'amplification étaient la clé de la puissance persuasive. Cf. A. COLLINOT et F. MAZIÈRES (1987), *L'Exercice de la parole*, Paris, Éditions des Cendres, p. 87-147.

27. Cf. Cl. DÉSIRAT et T. HORDÉ (1977), *Langages*, n° 45 : *Formation des discours pédagogiques*.

28. Cf. Ch. WIONET (1987).

cle. Sous leur double aspect laïque et religieux, les auteurs au programme ont un point en commun : la pratique d'une éloquence verbeuse. Cette tendance se trouve encore renforcée par les modes d'apprentissage proposés aux élèves. Il n'est pas question d'insister sur les aspects argumentatifs de la rhétorique, mais de prélever dans le catalogue des ornements une liste de formules et de figures qui permettent de tripler le volume d'un discours et de multiplier les effets fastueux.

3. LE FRANÇAIS ÉLÉMENTAIRE

3.1. L'ÉCOLE DE 1880

Face à la rhétorique des collèges, l'école des pauvres écarte les tentations de l'éloquence brillante et hérite des théoriciens du style clair un idéal de précision analytique qui s'en tiendra à l'établissement des sens propres. Bien sûr, l'analyse recommandée par les philosophes pour former l'esprit critique d'élèves princiers ou de grands bourgeois est à un tout autre niveau que les apprentissages élémentaires visés par l'école primaire. Cependant les théoriciens de l'élémentaire conservent deux aspects essentiels de la doctrine : tout d'abord la défiance envers le vieil art rhétorique qui éblouit au lieu d'éclairer; dans le nouveau dispositif cet aspect est réinterprété comme l'écart social qui sépare culture populaire et culture des classes supérieures. Ensuite, le rôle thérapeutique confié à la maîtrise du lexique, seule capable d'entraîner la guérison des idées confuses.

À l'école élémentaire du début du XIX[e] siècle, il n'y avait pas d'exercice pour travailler l'écriture de la langue française ni de recueil métalinguistique comparable aux anciennes rhétoriques[29]. Il faut attendre la fin du siècle pour voir se dégager une réflexion officielle sur la pédagogie de la rédaction. Nous aurons recours au *Dictionnaire de pédagogie*, édité par F. Buisson (1882-1887)[30], ainsi qu'à l'ouvrage de Ch. Delon (1887), *La Leçon de choses*.

29. Cependant des récits éducatifs ont pu jouer le rôle de modèles : l'histoire de Laurent de Jussieu (1818), intitulée *Simon de Nantua*, est un exemple de style simple, dépourvu d'ornements rhétoriques. On y remarque le respect de la contrainte de non-répétition lexicale, au service d'une volonté encyclopédique : la variation est obtenue au moyen de périphrases permettant de travailler la dénomination, comme dans «Nous devions passer par *Dijon*. Avant d'arriver à *cette capitale de l'ancienne Bourgogne* nous nous arrêtâmes un soir dans une auberge»; cf. l'analyse de R. BALIBAR (1986), *L'Institution du français*, PUF.

30. F. BUISSON (éd.), (1882 à 1887), *Dictionnaire de pédagogie*, Paris, Hachette.

◊ Contre le style figuré

Dans les articles "Figure" et "Style", les auteurs du *Dictionnaire de pédagogie* situent leurs buts contre le français lettré des collèges et l'art de l'amplification :

> FIGURE : L'emploi abusif des figures, le goût pour les périphrases se remarquent souvent dans la conversation et le style des personnes qui ont une demi-instruction, surtout si elles se trouvent en présence de gens plus instruits. Elles veulent montrer qu'elles sont aussi initiées au beau langage et ne point paraître au-dessous de leurs interlocuteurs. Au lieu de se contenter d'exprimer simplement des idées simples, elles vont alors chercher des tournures prétentieuses, elles usent de métaphores et de périphrases alambiquées. Elles croient éblouir leurs auditeurs, elles les font rire à leur dépens. Elles ne peuvent se résigner à dire Paris : elles l'appellent la capitale de la France, le foyer des lumières[31]. Si elles écrivent au maire de leur village, elles trouvent vulgaire de le désigner par son titre, elles le traitent de premier magistrat municipal. (Cucheval).

Le premier texte dénonce surtout les prétentions au style figuré qui, chez le peuple, ne peuvent qu'aboutir à des productions de mauvais goût, dénonciation où l'on reconnaît la peur d'une société très ambivalente quand il s'agit d'instruction populaire. Le second précise ce que peut être la notion de *style* quand il s'agit des élèves du primaire :

> Dans son acception la plus simple, celle qui doit nous préoccuper avant tout, quand il s'agit d'enseignement populaire, le style n'est autre chose que la manière d'exprimer sa pensée de façon à être compris.

Après avoir énuméré les qualités que l'on attend du bon élève (la clarté, la correction, la pureté, la précision), l'auteur ajoute :

> On range encore parmi les qualités générales du style la noblesse, le naturel, *la variété*, l'harmonie qui nous semblent appartenir plutôt à la catégorie des qualités particulières. Reconnaissons cependant que le style le plus modeste doit avoir une certaine dignité, et éviter les termes bas [...]. Quant au naturel et à la *variété*, nous souhaitons à tous d'y atteindre, mais nous risquerions de leur rendre la tâche trop difficile en exigeant ces qualités comme indispensables. (C. de Lostalot).

◊ Les mots des choses

L'ouvrage de Ch. Delon, *La Leçon de choses*[32], précise ce que peut être positivement la mise en place du style primaire : décroché de l'art

31. Allusion classique au texte de Pascal : il y a des lieux où il faut dire Paris et d'autres où il faut dire la capitale de la France. La critique des élégances stéréotypées est donc un lieu commun qui oppose régulièrement les gens de goût comme Pascal et les maladroits qui n'ont retenu de la rhétorique que des procédés.

32. Ch. DELON (1887), *La Leçon de choses*, Paris, Hachette. Le livre adapte aux écoles françaises le sprocédés de Pestalozzi et de Froebel.

littéraire et des ornements rhétoriques, il n'est pas pourtant un calque du parlé de la rue. Il substitue tout d'abord des pratiques d'observation sérieuses, aux intérêts frivoles des enfants. On apprend à analyser[33] des objets quotidiens, utilitaires (outils, charbon, plantes, sucre, etc.) et on les décrit en employant les mots *justes* car

> Il faut les mots pour les idées. Les choses les font naître. Les mots les précisent et les fixent. Le mot donne corps à l'idée. Elle reste vague et flottante tant qu'elle n'est pas incarnée dans un mot. (p. 273).

On n'hésitera pas à employer les termes scientifiques. Le mot technique est presque un idéal de fonctionnement :

> Une idée scientifique est une idée nécessairement précise. Le plus souvent elle n'a qu'un mot pour s'exprimer, un seul.

L'acquisition du vocabulaire est donc la seule façon d'acquérir des idées justes :

> Si vous lui ôtez ce mot, [l'idée] reste dépourvue de toute expression suffisamment exacte (p. 275). [...] Je ne partage pas l'horreur, à mon sens exagérée que certains éducateurs manifestent à l'endroit de tous les mots empruntés au langage scientifique [...] par exemple, on parlerait aux enfants de la forme de la terre, des étendues de terre, pour ne pas dire *continents*, des mers, des montagnes, des fleuves, des rivières, etc. et on se donnerait bien garde de leur apprendre que c'est là de la *géographie* ? Est-il bien nécessaire de leur cacher ce secret ? (p. 272).

Ces conseils sont donnés à de utilisateurs de classes enfantines. Mais l'école primaire est tout entière tendue vers ce même objectif : permettre aux élèves de faire *provision de mots*. En même temps, on déconseille de se *payer de mots*. Il s'agit de s'en tenir à la langue de la conformité au réel. Plus tard, au Cours Moyen, les enfants décriront des activités qu'ils connaissent bien, au moyen de phrases, détachées d'abord, puis liées entre elles.

Tout ce qui se situe en dehors de ces objectifs est superflu. Occupés à lutter contre les *carences* du vocabulaire, les pédagogues ne se soucient pas d'éviter les répétitions.

◊ Le prestige du beau français

Cependant, à partir des années 1880, les enfants du Cours Moyen sont amenés à manipuler des textes lettrés, soit sous forme de dictées, soit sous forme de lectures, de récitations[34], ou d'exercices de *style*. Dans *La*

33. Observation et analyse rejoignent aussi la leçon condillacienne.

34. La récitation prend place en 1882 dans les programmes officiels. Il est dit explicitement qu'elle «fournit à l'enfant des mots, des phrases, des tournures qu'il s'appropriera sans s'en apercevoir». Cf. BROUARD et DEFODON, *Inspection des écoles primaires*, cités dans P. GIOLITTO (1984), *Histoire de l'enseignement primaire au XIXe siècle*, II, Paris, Nathan.

Gerbe de l'écolier (1877), A. Dubois propose des textes que l'enfant doit *traduire en prose* ou recopier en changeant un paramètre (passage au pluriel, au féminin, etc.). On trouve du La Fontaine, du Fénelon, du Lamartine ou du Bossuet. Les objectifs *primaires* sont donc déplacés par la rencontre du beau français. Le discours encyclopédique en *simple français,* à force d'être confronté aux grands textes, finit par leur donner la place centrale. Les enfants des écoles ne réfléchiront pas sur le métalangage rhétorique, cependant ils hériteront des grands modèles et de quelques considérations sur l'élégance et l'harmonie :

> Écrire avec harmonie, c'est éviter la rencontre des sons durs et désagréables. L'harmonie exige encore qu'on évite d'employer les mêmes mots à des intervalles trop rapprochés. (Larive et Fleury [1871], *Cours supérieur [11 à 13 ans]. La deuxième année de grammaire,* p. 160).

Il m'est difficile actuellement d'expliquer ce fait. Cet écartèlement entre deux perspectives correspond-il à des visées propres à chaque niveau scolaire ? Delon écrit pour les maternelles et en infère un modèle plus général. Le manuel de Larive et Fleury, celui de Dubois seraient caractéristiques de la fin du cycle primaire ? Ne faut-il pas, avant qu'ils ne quittent l'école, donner à tous les Français le corpus de textes qui renforcera leur sentiment d'identité nationale ? Après avoir assuré la grammaire élémentaire, la fin du cycle fournit, grâce à la littérature, de puissants symboles d'identité nationale qui justifieront qu'on sacrifie sa vie pour l'Alsace-Lorraine.

Ou bien s'agit-il d'une opposition plus fondamentale entre deux visions incompatibles du travail d'écriture au degré primaire ? De F. Buisson à Ch. Delon, certains auraient poursuivi des objectifs *républicains* et voulu doter le peuple d'une langue, élémentaire certes, mais fondamentalement juste et précise. D'autres, comme Larive et Fleury, plus sensibles aux beautés de l'humanisme classique, auraient gauchi cet objectif.

Quoi qu'il en soit, l'esthétique de la variété s'impose contre la rigueur plus rugueuse du simple français.

3.2. LA CHASSE À LA MARMOTTE EN 1987

C'est bien ce courant qui inspire les conseils de style donnés aujourd'hui à l'école primaire. Je voudrais pour terminer évoquer quelques conséquences entraînées par la susceptibilité extrême, manifestée à l'égard des redites non justifiées. Dès les premières années, les enfants sont entraînés, pour éviter de *répéter,* à désigner des référents identiques par des noms chaque fois différents. Un exemple parmi d'autres,

recueilli dans une école primaire, montre que ce souci peut l'emporter sur la recherche de la clarté et de la cohésion :

LES MARMOTTES

Deux marmottes jouaient dans le pré avec de belles fleurs.
Un animal courait entre quelques rochers et rentrait dans son terrier.
La petite bête avait peur de nous, alors, on les regardait dans des jumelles pour ne pas les effrayer.
La sentinelle surveillait de son trou avant de partir s'amuser dans le gazon.
Sur l'herbe, *elle* va et vient de tous côtés et puis se repose.

(Emmanuel, CE2)

Cette rédaction a été appréciée par l'institutrice. L'enfant y a notamment respecté la seule consigne donnée pendant l'année : *il ne faut pas de répétitions*. De fait, il a substitué à *marmottes* :

— un hyperonyme : *un animal*,

— un hyperonyme, équivalent au premier, suivi d'une épithète : *la petite bête*,

— un substantif désignant le rôle assumé par une des marmottes : *la sentinelle*,

— un pronom : *elle*.

Que, dans ce texte, les déterminants mal employés induisent une mauvaise lecture n'a pas été relevé. Normalement, *un animal* ne peut reprendre une des deux marmottes, et *la sentinelle* est mal identifiable. Il peut s'agir d'une des deux marmottes mentionnées au début, ou de la *petite bête* ou encore d'une troisième marmotte. Mais qu'importe ! L'essentiel semble être moins d'assurer l'enchaînement du texte que d'empêcher le retour du terme *marmotte*, obligeant ainsi l'enfant à travailler l'organisation du lexique en séries hiérarchisées et les différents modes de désignation possibles du référent. L'exercice de substitution est donc toujours articulé à une étude lexicale.

En cela, il n'est pas si éloigné d'une pratique apparemment tout autre, le travail de paraphrase auxquels se livrent les auteurs de manuels scolaires. Une partie de la didactique des disciplines consiste à en enseigner la *terminologie*[35] : l'élève doit prendre l'habitude d'utiliser les termes techniques pour désigner des choses ou des opérations requises par telle ou telle discipline. Or, pour introduire ces unités codées, le didactitien

35. Le n° 76 de la revue *Langages, La Dénomination* (1984), et notamment les articles de G. KLEIBER, Dénomination et relations dénominatives", p. 77-94 et M.-Fr. MORTUREUX, "La dénomination, approche socio-linguistique", p. 95-113, ainsi que M.-Fr. MORTUREUX (fév. 1982), "Paraphrase et métalangage dans le dialogue de vulgarisation", *Langue Française*, n° 53.

part souvent d'une séquence qui est soit un équivalent courant, soit une approximation, et lui substitue dans un second temps la désignation adéquate. L'élève, par exemple, sait ce qu'est :

> *L'observation du vol des oiseaux,*
> *L'observation des entrailles des victimes*

mais il ne connaît pas le terme technique :

> *les auspices, les haruspices.*

Le manuel précise et rectifie les premières désignations.

> On pratique deux séries d'enquêtes. D'abord l'observation du vol des oiseaux — les auspices — [...] En second lieu, l'observation des entrailles des victimes — les haruspices —.

Tantôt les modifications vont de pair avec la construction d'un sens nouveau; tantôt elles se présentent comme une simple traduction, une appropriation des façons de parler propres à la discipline : un exemple du premier type serait le jeu de reprises proposé par un manuel de CM :

> *Un habitant de la campagne* qui vit de son travail d'agriculteur et d'éleveur a appris bien des choses. Il sait qu'en 60 ans, la campagne française s'est vidée de ses habitants [...]. Il n'est plus un paysan *au sens ancien du terme, c'est-à-dire un homme qui vit dans le cadre limité de son village, qui produit de quoi nourrir sa famille et vend seulement ce qu'il ne consomme pas.* Il est maintenant un *"cultivateur", producteur parmi d'autres, qui vend la totalité de la production dans laquelle il s'est spécialisé.*

Au contraire, *incinérer* est présenté par E. Graham comme l'équivalent de *brûler les morts* :

> À partir du XVI^e^ siècle avant J.-C., les peuples de l'Europe de l'Est avaient pris l'habitude d'incinérer (de brûler) les morts. (G. Graham, *Histoire de France*, CM, p. 6).

Cependant deux difficultés menacent les auteurs de manuels.

La première consiste à multiplier les expressions linguistiques (peut-être par souci encyclopédique), sans prendre soin de délimiter exactement les règles d'emploi des dénominations. N'est-ce pas une des raisons qui rendent illisible le paragraphe suivant d'un livre d'histoire de 4^e^, où les protestants sont successivement désignés comme calvinistes (*le calvinisme*), réformés (*1200 églises réformées*), protestants (*le reflux du protestantisme*), huguenots (*il permet aux Huguenots*), au risque de voir l'élève considérer que les référents n'ont **rien** à voir, ou au contraire que les multi-dénominations ne reposent pas sur des décalages de sens et que, par exemple, le mot *huguenot*, façon polémique de désigner les protestants français, est l'équivalent de *protestants* ?

> Le calvinisme se développe rapidement en France (doc. 3). En 1559-1570, on dénombre plus de 1200 églises réformées dans le royaume. Mais les oppositions religieuses suscitent 8 guerres de religion entrecoupées de trêves (1562-1578). Le massacre de la Saint-Barthélémy (24 août 1572) donne une idée de la cruauté de ces luttes (doc. 4). Il n'est pas douteux que ces guerres ont provoqué le reflux du protestantisme qui ne compte plus que 782 églises en 1601 (doc. 5).
>
> Henri IV impose la tolérance par un édit de pacification qui met fin aux guerres de religion. L'édit de Nantes (1598) reconnaît la liberté de conscience et de culte. Il accorde aux protestants l'égalité civile avec les catholiques. Il permet même aux huguenots de s'organiser en force politique et militaire, puisque ceux-ci tiennent garnison dans une centaine de places fortes, dites places de sûreté[36]. (J.-M. Lambin, 1983, *Histoire, géographie*, 4e, Hachette).

La deuxième difficulté tient aux *constructions employées*. Tout se passe comme si les auteurs évitaient soigneusement de répéter les formules de présentation des dénominations. Soit consciemment, soit par suite d'habitudes d'écriture, ils glissent de la différence partout. Là où, par exemple, on attendrait l'emploi clair et régulier de formules du genre :

X	C'est-à-dire	Y
UN NOM un paysan		UNE GLOSE un homme qui vit dans le cadre [...] ce qu'il ne consomme pas.

on trouve tout-à-coup :

X	+ un hyperonyme apposé	+ une relative
UN NOM un cultivateur,	un producteur parmi d'autres	qui vend la totalité de la production dans laquelle il s'est spécialisé.

De plus, l'hyperonyme choisi, *producteur*, est sûrement inconnu des élèves qui trouveront dans la relative la clé de la définition du cultivateur et du producteur.

Parfois, la désignation nouvelle à apprendre est signalée par un changement de caractère, mais est placée dans une position thématique, ce qui suppose qu'elle est acquise, que c'est un élément donné, alors qu'il s'agit au contraire de la faire acquérir. C'est le cas, dans l'exemple suivant, des mots *travaux de défrichement* :

> Les terres cultivées ne suffisent plus, et il faut en conquérir de nouvelles. On s'attaque alors aux épaisses forêts qui couvrent d'immenses surfaces. Beaucoup de ces ***travaux de défrichement*** sont faits par des moines

36. *Huguenots* est muni d'une astérisque qui renvoie à un glossaire, grâce auquel les élèves diligents pourront rectifier leur première lecture.

dont le monastère, construit en un lieu retiré, est entouré de forêts presque impénétrables.

Pour résumer, dans l'enseignement dispensé aujourd'hui à l'élémentaire et au collège, le travail du lexique est orienté vers l'acquisition de mots employés au sens propre; mais cet apprentissage est étroitement associé au respect d'une contrainte supplémentaire, la non-répétition. Lorsqu'il s'agit de livres destinés à transmettre des connaissances, un des buts est de répandre la langue technique de la discipline, mais, est-ce par souci d'élégance, est-ce pour éviter des tours monotones, les auteurs adoptent une écriture complexe qui risque de compliquer le travail d'apprentissage du vocabulaire.

Par rapport aux pratiques décrites en 1880, il semble que l'école ait encore perdu en cohérence. De façon peut-être un peu provocante, je voudrais suggérer que la difficulté vient de l'impossibilité où nous sommes de concevoir l'ensemble différencié des pratiques d'écriture. En 1880, les rédacteurs de manuels disposaient d'un langage pour envisager la coexistence des différentes formes de styles. Tout se passe comme si, actuellement, et la disparition de la rhétorique y est peut-être pour quelque chose, il n'y avait pas de conscience claire de ce que pouvait être le français "fonctionnel". Dans le système où nous vivons, ce français se réduit pratiquement à la nomenclature technique, sans que soit pensé de modèle syntaxique permettant de communiquer simplement.

En essayant de retracer sur un point mineur l'histoire de notre rapport à la rhétorique, je n'ai pas cherché à distribuer des bons et des mauvais points, mais seulement à rappeler que la combinaison très particulière de l'exigence de précision du vocabulaire et de la contrainte de non-répétition a une histoire. Il serait intéressant de la confronter à d'autres dynamiques culturelles, et de faire ainsi la part de ce qui nous renvoie aux techniques de l'écriture et de ce qui est particulier aux crispations françaises[37].

Sonia BRANCA-ROSOFF

37. Je remercie Cl. Blanche-Benveniste, J. Deulofeu, A. Chervel, J.-Cl. Chevalier et J.-P. Sermain dont les conseils m'ont été, j'espère, profitables.